



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
26 mars 2025  
Français  
Original : anglais

### Activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

#### Rapport du Secrétaire général

#### I. Introduction

1. Le présent rapport porte sur la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2024 au 31 mars 2025. On y trouve un récapitulatif de l'évolution de la situation et des tendances observées en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ainsi que des activités menées par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). On y présente par ailleurs les progrès accomplis en ce qui concerne l'application de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et des informations actualisées sur la situation qui règne dans la région du bassin du lac Tchad, en application de la résolution [2349 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité.

#### II. Évolution de la situation et tendances observées en Afrique de l'Ouest et au Sahel

2. Le 29 janvier, les trois États fondateurs de l'Alliance des États du Sahel, le Burkina Faso, le Mali et le Niger, se sont officiellement retirés de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les efforts de médiation visant à maintenir des voies de dialogue ouvertes et à préserver les acquis de l'intégration régionale se poursuivront pendant une période de six mois, comme suite à la décision de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement.

3. La situation de sécurité dans la région est restée volatile, et le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont intensifié leur coopération régionale, en créant par exemple une force militaire conjointe. Cette période a été marquée par une résurgence des activités militantes dans les pays côtiers, notamment au Bénin. L'insécurité dans les pays du Sahel central et dans les zones frontalières au sud a aggravé la situation humanitaire, ce qui a limité l'accès aux services sociaux, en particulier en matière de santé et d'éducation.

4. Les pays en transition ont engagé ou poursuivi des efforts visant à nouer un dialogue interne. La Guinée et le Mali ont pris des mesures préliminaires en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel. Ailleurs dans la région, les élections générales organisées au Ghana se sont déroulées avec succès le 7 décembre. En Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau, les acteurs de la sphère politique et de la société civile ont demandé un consensus sur les cadres électoraux avant les élections qui devraient se



tenir en 2025. Les parties prenantes nationales ont continué à participer aux mécanismes de dialogue politique en Sierra Leone, tandis que le processus de réforme constitutionnelle en Gambie est resté marqué par des désaccords. Dans des contextes socioéconomiques difficiles, les nouveaux gouvernements du Ghana et du Sénégal ont annoncé des programmes de réforme ambitieux.

## A. Politique et gouvernance

5. Lors de son soixante-sixième sommet ordinaire, le 15 décembre 2024, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement a pris acte du retrait formel imminent du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO, et a demandé au Conseil des ministres de convoquer une session extraordinaire au deuxième trimestre de 2025, pour fixer les modalités de séparation et adopter un plan de contingence couvrant les relations politiques et économiques entre les pays de la CEDEAO et les trois pays. Pour faciliter le retrait, la Conférence a prévu une période de transition jusqu'au 29 juillet 2025 et prolongé les mandats des Présidents Bassirou Diomaye Faye (Sénégal) et Faure Gnassingbé (Togo), aux fins du dialogue entre la CEDEAO et les États du Sahel central. Les États du Sahel s'étaient engagés publiquement à assurer la liberté de circulation et de résidence des citoyens de la CEDEAO dans les trois pays avant le sommet de la CEDEAO, et ont ensuite publié un communiqué commun refusant la période de transition et réaffirmant leur décision de se retirer de la Communauté. Ils ont également accusé certains États membres de la CEDEAO d'avoir pris des mesures visant à les déstabiliser. Les pays concernés ont démenti ces allégations et réitéré leurs appels en faveur du dialogue régional. Le 29 janvier, le Président de la Commission de la CEDEAO a déclaré que la libre circulation des personnes, des biens et des services dans l'espace de la CEDEAO serait toujours garantie aux citoyens du Burkina Faso, du Mali et du Niger, jusqu'à nouvel ordre. Le 29 janvier, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont annoncé conjointement le lancement d'un passeport pour les pays de l'Alliance des États du Sahel.

6. Malgré les tensions régionales affichées publiquement, le dialogue diplomatique discret s'est poursuivi dans la région. Le Président de la transition du Burkina Faso a assisté le 7 janvier à l'investiture du nouveau Président du Ghana, John Dramani Mahama, aux côtés du Président de la transition de la Guinée et du Premier Ministre de la transition du Niger. Le Premier Ministre de la transition du Mali s'est rendu au Ghana le 16 janvier. Depuis son investiture, le Président du Ghana a insisté à plusieurs reprises sur l'importance de la coopération avec les pays du Sahel central, et a nommé un ancien officier militaire et Représentant spécial de l'Union africaine pour la coopération antiterroriste, Larry Gbevlo-Lartey, au poste d'envoyé spécial du Ghana auprès des trois États du Sahel central afin d'appuyer les efforts visant à relever les défis en matière de sécurité dans la région. Après son investiture, le Président du Ghana s'est rendu au Bénin, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Nigéria, au Sénégal et au Togo pour participer à des consultations sur la paix et la coopération régionale, entre autres questions. Après une visite à Abidjan, il a entrepris une tournée au Burkina Faso, au Mali et au Niger du 7 au 9 mars, au cours de laquelle il a plaidé en faveur d'une coopération renforcée tenant compte des difficultés communes et des nouvelles réalités.

7. De même, en tant que Président de la Commission de l'Union africaine, le Président de la Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a poursuivi ses efforts visant à promouvoir la coopération régionale, notamment par le dialogue avec les pays voisins d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest. Du 21 au 23 janvier, il a convoqué le cinquième Forum de la Conférence africaine sur la promotion de la paix, en partenariat avec le forum d'Abou Dhabi pour la paix. De plus, il a soutenu le travail des organismes sous-régionaux, notamment l'Organisation pour la mise en valeur du

fleuve Sénégal, qui a tenu son premier forum consacré à la gestion des eaux transfrontières face aux changements climatiques à Dakar, le 17 décembre.

8. Dans certains pays, les autorités de transition ont pris des mesures en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel. Au Mali, le budget pour 2025, qui a été adopté le 19 décembre 2024, prévoyait la tenue d'élections en 2025, la révision des listes électorales ayant été prolongée jusqu'à fin février 2025. Dans une déclaration commune publiée le 22 janvier, plusieurs partis politiques de l'opposition malienne ont exhorté les autorités de transition à fixer un calendrier pour les élections avant la fin du premier trimestre 2025. En Guinée, alors que le Président de la transition, Mamadi Doumbouya, avait déclaré que les élections générales seraient organisées en 2025, le porte-parole du Gouvernement a ensuite indiqué que l'élection présidentielle pourrait ne pas avoir lieu avant la fin de l'année. Dans ce contexte, les Forces vives de Guinée, composées de partis politiques et d'organisations de la société civile, ont déclaré qu'elles ne reconnaîtraient plus les autorités de transition au-delà du 31 décembre 2024, date fixée par la CEDEAO pour le retour à l'ordre constitutionnel. Le 6 janvier, la répression par les forces de sécurité de manifestations des Forces vives aurait fait trois morts.

9. Les autorités nationales de la région ont aussi pris des mesures en faveur d'initiatives de dialogue. Au Burkina Faso, le Président de la transition, Ibrahim Traoré, a mis en place une plateforme en collaboration avec les chefs religieux le 16 décembre 2024, afin de promouvoir le dialogue et la paix, comme suite à la nomination de Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo au poste de Premier Ministre le 7 décembre. Au Mali, le 31 décembre, le Président de la transition, Assimi Goïta, a souligné qu'il fallait que les chefs religieux participent davantage à la lutte contre la menace terroriste. Au Niger, des Assises nationales pour la refondation du pays se sont tenues du 15 au 20 février pour définir les principes, le calendrier et les priorités de la transition politique ainsi que les orientations guidant les réformes de l'État. Au nombre des conclusions, figure une proposition de période de transition de 60 mois, susceptible d'être modifiée en fonction de la situation de sécurité, du programme de réformes de l'État et du programme de l'Alliance des États du Sahel. L'ancien Président du Niger, Mohamed Bazoum, est toujours en détention (voir [S/2024/871](#)).

10. Un processus de dialogue national a aussi été annoncé en Mauritanie, tandis que l'adoption par l'Assemblée nationale le 27 janvier d'une loi modifiant la réglementation et le fonctionnement des partis politiques a été critiquée par certaines personnes en raison d'un manque de consultation et d'une restriction potentielle de l'espace démocratique. Précédemment, le 30 décembre, une coalition d'opposition dirigée par le député Biram Dah Abeid, arrivé en deuxième position à l'élection présidentielle de juin 2024, avait dénoncé l'ingérence du Gouvernement dans les processus démocratiques.

11. Dans le cadre des initiatives actuellement menées en faveur du dialogue en Sierra Leone, le Président, Julius Maada Bio, a reçu le 11 janvier un rapport de la Commission indépendante pour la paix et la cohésion nationale qui couvre une période de trois ans (de juillet 2021 à juillet 2024) et souligne les principales activités et réalisations de la Commission ainsi que les difficultés rencontrées dans la promotion de la paix et de l'unité à travers la nation. Dans son rapport, la Commission recommande, entre autres, de renforcer la mobilisation des parties prenantes et d'établir des partenariats, et d'élaborer des politiques et des procédures, tout en renforçant les capacités institutionnelles de la Commission et en préservant sa neutralité. Le Président a félicité la Commission, qui coordonne également l'application de l'Accord d'unité nationale conclu en octobre 2023, et assuré son Gouvernement de son soutien constant à la consolidation de la paix, condition préalable au développement.

12. Au Ghana, les missions d'observation nationales et internationales ont salué le déroulement des élections générales tenues le 7 décembre 2024, lors desquelles le candidat du National Democratic Congress et Président du Ghana de 2012 à 2017, John Dramani Mahama, est revenu au pouvoir en obtenant 56,4 % des voix, battant le Vice-Président, Mahamudu Bawumia, candidat du parti au pouvoir, le New Patriotic Party. Le National Democratic Congress a remporté la victoire dans 13 des 16 régions du Ghana, y compris dans des bastions du New Patriotic Party. Il a aussi obtenu une majorité de 183 sièges au Parlement, contre 88 pour le New Patriotic Party, ainsi que quatre sièges indépendants. On attend toujours les résultats de l'une des circonscriptions. Lors de sa prise de fonctions le 7 janvier, le Président a présenté 26 politiques clés et s'est engagé à promouvoir la bonne gouvernance, à rétablir la stabilité économique, à lutter contre l'inflation et à créer des emplois. Le 19 janvier, il a nommé une Commission de révision de la Constitution dans le but de renforcer la gouvernance démocratique dans le pays. Le 26 janvier, il a créé un comité de planification chargé d'instaurer un dialogue économique national afin de dégager un consensus quant à un programme de transformation, tout en luttant contre la corruption et l'impunité. Entre-temps, le Parti africain pour l'indépendance de Cabo Verde, parti d'opposition, a remporté 15 des 22 conseils municipaux lors des élections municipales tenues à Cabo Verde le 1<sup>er</sup> décembre.

13. Ailleurs, les tensions politiques et électorales ont persisté. Au Bénin, les partis d'opposition ont continué à demander une révision du code électoral afin de garantir une plus grande inclusivité et de traiter d'autres questions épineuses avant les élections législatives de 2026. Un comité directeur a été nommé le 24 février pour réviser la liste électorale. En Côte d'Ivoire, à l'approche des élections présidentielles prévues en octobre 2025, Laurent Gbagbo, Guillaume Soro et Charles Blé Goudé continuent de contester l'inéligibilité qui leur a été imposée en raison de condamnations antérieures, et ont demandé au Président, Alassane Ouattara, de présenter une loi d'amnistie. Interrogé sur son intention de participer aux prochaines élections, le 9 janvier, M. Ouattara a déclaré qu'il était « désireux de continuer de servir » la Côte d'Ivoire. Le 10 mars, 15 partis d'opposition, dont le Parti démocratique de Côte d'Ivoire, le Mouvement des générations capables de l'ancienne Première Dame, Simone Ehivet-Gbagbo, et le Conseil de la jeunesse pluriculturelle de Charles Blé Goudé, ont créé une Coalition pour l'alternance pacifique. La nouvelle coalition demande, entre autres, que la liste électorale soit révisée avant les élections. Le Parti des peuples africains – Côte d'Ivoire, parti de Laurent Gbagbo, ne fait pas partie de la Coalition.

14. En Guinée-Bissau, plusieurs séries de consultations organisées par le Président, Úmaro Sissoco Embaló, n'ont pas abouti à un accord sur le calendrier et les paramètres des élections législatives et présidentielles. Des différends politiques sont également apparus en raison de divergences d'interprétation relatives à la fin du quinquennat du Président. Celui-ci a affirmé que son mandat prendrait fin en septembre 2025, déclaration validée par la Cour suprême le 3 février, dans un avis indiquant que le mandat du Président allait du 4 septembre 2020 au 4 septembre 2025. Dans ce contexte, une mission de haut niveau de la CEDEAO, à laquelle participait l'UNOWAS, a tenu des consultations à Bissau du 23 au 28 février avec les autorités compétentes, les acteurs politiques et les organes de gestion des élections, afin que les parties prenantes arrivent à un consensus quant à un calendrier électoral. Aucun accord n'a été conclu mais le Président a annoncé le 7 mars qu'il avait signé un décret prévoyant la tenue d'élections présidentielles et législatives le 23 novembre 2025.

15. Au Libéria, l'émergence d'une faction réformatrice à la Chambre des représentants, composée de membres de la majorité et de la minorité opposés au Président de la Chambre, Jonathan Fonati Koffa, a donné lieu à des sessions parlementaires parallèles qui ont perturbé le processus législatif et retardé

l'approbation du budget national. Par ailleurs, les efforts déployés par le Gouvernement pour lutter contre la corruption ont donné lieu à des allégations d'instrumentalisation du pouvoir judiciaire. Dans ce contexte, un incendie criminel présumé visant le bâtiment du Capitole, le 18 décembre, a aggravé les tensions politiques. Dans son discours sur l'état de l'Union, le 27 janvier, le Président du Libéria, Joseph Boakai, a présenté les résultats obtenus, notamment les efforts déployés pour améliorer l'exécution du budget. Le Gouvernement a aussi recommencé à verser des fonds destinés au développement des comtés et au développement social afin de donner plus de pouvoir aux autorités locales.

16. Les processus de réforme des institutions, de la Constitution et de la gouvernance se sont poursuivis dans certains pays. Au Sénégal, à la suite des élections législatives du 17 novembre, le Premier Ministre, Ousmane Sonko, a exposé, dans sa déclaration de politique générale du 27 décembre, les objectifs de son Gouvernement, qui comprennent une relance de la production agricole et industrielle ainsi que la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre l'impunité. Le 28 décembre, l'Assemblée nationale a créé une Haute Cour de justice chargée de poursuivre les cas de corruption et de haute trahison. Outre d'autres annonces de réformes, telles que celle de la fonction publique, le Président du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, a annoncé l'application des recommandations tirées du dialogue national sur les réformes de la justice au Sénégal organisé en mai 2024. Au Togo, la transition vers un système parlementaire a permis l'élection au suffrage indirect de 41 sénateurs le 15 février (dont 5 femmes), 20 sénateurs supplémentaires (dont 10 femmes) ayant été nommés le 5 mars par le Président, Faure Essozimna Gnassingbé. Les partis d'opposition, dont l'Alliance nationale pour le changement, les Forces démocratiques pour la République et la Dynamique pour la majorité du peuple, ont boycotté les élections pour protester contre la réforme constitutionnelle en cours. En Gambie, la réforme constitutionnelle a progressé, une première lecture du projet de loi constitutionnelle ayant eu lieu à l'Assemblée nationale le 23 décembre. Cependant, plusieurs partis d'opposition et groupes de la société civile ont critiqué le processus pour son manque de consultations et d'inclusivité lorsqu'en août 2024, le Cabinet a apporté au projet de Constitution des modifications vues comme un renforcement des prérogatives de l'exécutif. Avant la deuxième lecture prévue fin mars, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale a organisé, au nom du Gouvernement, une série de consultations avec les parties prenantes nationales, les députés et les dirigeants politiques. Dans le cadre de cette démarche, une rencontre très attendue entre le Président de la Gambie, Adama Barrow, et le chef de file du Parti démocratique uni (parti d'opposition), Ousainou Darboe, a eu lieu le 25 février ; à cette occasion, les deux dirigeants se sont engagés à faire progresser le processus.

17. Au Nigéria, dans le cadre du processus de révision constitutionnelle, 129 projets de loi font l'objet d'audiences publiques en mars dans les six zones géopolitiques. L'examen devrait se conclure par la troisième lecture et le vote d'un projet de loi consolidé par l'Assemblée nationale, d'ici décembre 2025. Les débats ont principalement porté sur la création d'une police d'État, qui nécessiterait des amendements à la Constitution et de nouvelles délibérations avec les parties prenantes.

## **B. Situation de sécurité**

18. La situation en matière de sécurité dans la région est restée instable, des niveaux élevés de violence ayant été constatés, en particulier dans les États du Sahel. Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda, et l'État islamique du Grand Sahara (EIGS) ont mené des opérations dans le Sahel central, lors desquelles ils ont utilisé des engins explosifs improvisés et attaqué des installations

de sécurité ainsi que du personnel militaire, des civils et des convois. Cette période a également été marquée par l'intensification des activités du groupe Lakurawa, affilié à l'EIGS, à la frontière nord-ouest du Nigéria avec le Niger. La violence en provenance du Sahel menace de plus en plus les États côtiers du sud, en particulier le Bénin et le Togo.

19. Au Burkina Faso, qui reste l'épicentre de la violence militante et extrémiste dans la région, les autorités de transition ont créé trois bataillons d'intervention rapide pour renforcer la sécurité nationale. Dans un contexte de tentatives de reconquête territoriale, notamment dans le nord du pays et le long de la frontière sud, les autorités burkinabé ont annoncé le 27 décembre qu'elles contrôlaient environ 70 % du territoire national. L'Armed Conflict Location and Event Data Project a enregistré 570 décès en décembre 2024 et janvier 2025, soit des chiffres comparables à ceux qui avaient été enregistrés pour octobre et novembre 2024. Parmi les principaux faits recensés, figurent une attaque du JNIM contre une base militaire à Sebba (province de Yagha) le 22 janvier, qui aurait fait au moins 20 morts parmi les soldats, selon les médias ; un attentat à Kawara (province du Sourou) le 17 décembre ayant fait 11 morts ; des attaques coordonnées contre le personnel militaire et les combattants volontaires (Volontaires pour la défense de la patrie) à Bomborokuy (province de la Kossi) le 1<sup>er</sup> décembre, qui a fait dix morts. D'une manière générale, les attaques étaient de plus en plus souvent dirigées contre les Volontaires pour la défense de la patrie, en particulier dans le sud.

20. Au Mali, les autorités de transition ont poursuivi leurs opérations contre les groupes armés non étatiques dans le nord. Le 1<sup>er</sup> décembre, des frappes de drones à Tin-Zaouatène, près de la frontière algérienne, ont entraîné la mort de certains dirigeants du Front de libération de l'Azawad créé le 30 novembre. Les pertes causées par les frappes de drones ont mis en avant la capacité de réaction des forces de sécurité. Afin de renforcer ces capacités, le Président de la transition, Assimi Goïta, a annoncé le 20 janvier la création d'un secteur de l'armement militaire dans le pays. Malgré ces efforts, le JNIM a revendiqué de nombreux attentats, dans un contexte de diminution des activités de l'EIGS. Selon l'Armed Conflict Location and Event Data Project, c'est la région de Mopti qui a été la plus ciblée par les attaques : on a dénombré 274 morts civils et militaires en décembre contre 208 en novembre. Le 20 décembre, 20 personnes auraient été tuées dans une série d'attaques terroristes coordonnées par le JNIM contre six villages, et 31 membres des forces de sécurité ont été tués le 6 janvier lors d'une attaque visant trois positions frontalières à Nioro-du-Sahel (région de Kayes), près de la frontière avec la Mauritanie. Le 7 février 2025, au moins 25 civils ont été tués et 13 autres blessés lors d'un attentat terroriste présumé dans le village de Kobé, situé à 30 kilomètres environ de la ville de Gao, sur la route reliant Gao à Ansongo. La période a aussi été marquée par des enlèvements très médiatisés dans la région, notamment ceux d'un chef religieux bien connu près de Diabidiala, le 16 décembre, et d'un touriste espagnol en Algérie, le 15 janvier, qui a ensuite été transporté au Mali. Le 21 janvier 2025, le Front de libération de l'Azawad a publié un communiqué indiquant avoir contribué à la libération de l'otage espagnol et l'avoir remis aux autorités algériennes.

21. Au Niger, un remaniement de l'armée a eu lieu le 8 janvier dans un contexte d'augmentation du nombre d'enlèvements et de poursuite des actes de violence. Parmi les principales attaques menées par le JNIM en décembre, notamment dans la région de Tillabéri, figurent l'assaut d'un convoi qui aurait tué 21 civils le 5 décembre, ainsi que des attaques contre les villages de Libiri et de Kokorou, les 12 et 14 décembre respectivement, qui auraient fait 39 morts. Au total, 16 villageois ont été tués entre le 22 et le 25 février lors d'attaques de villages dans la région de Dosso, près de la frontière avec le Nigéria et le Bénin. Le 1<sup>er</sup> mars également, 11 soldats auraient été tués dans une embuscade dans la région d'Agadez, près de la frontière avec l'Algérie.



L'oléoduc Niger-Bénin a également été attaqué le 13 décembre à Gaya (région de Dosso), ce qui a conduit le Président de la transition du Niger, le général Abdourahmane Tiani, à accuser le Nigéria d'avoir servi de base arrière aux terroristes.

22. Dans le bassin du lac Tchad, les groupes armés ont continué à recourir à des engins explosifs improvisés et aux attentats suicides, créant ainsi une menace importante pour les civils et les forces de sécurité. La période a été marquée par de nombreux faits, notamment des affrontements intercommunautaires, des enlèvements et d'autres activités criminelles, militantes et extrémistes. Selon les données communiquées par l'Armed Conflict Location and Event Data Project, les activités des militants, qui étaient initialement concentrées dans le nord-est, se sont de plus en plus déplacées vers le nord-ouest et vers certaines parties du sud du Nigéria. L'attentat du 13 décembre ciblant l'oléoduc au Niger a mis en évidence la réapparition du groupe Lakurawa que le Nigéria a officiellement désigné comme une entité terroriste le 23 janvier. Selon les forces de sécurité nigérianes, 32 militants ont été neutralisés à Dogon Chikun, dans l'État de Borno, lors d'une frappe aérienne menée le 25 décembre. La Haute Cour fédérale du Nigéria a condamné plus de 200 personnes pour extrémisme violent entre le 9 et le 13 décembre.

23. La période considérée a été marquée par une augmentation des activités militantes dans la région frontalière du nord du Bénin. Selon les données communiquées par l'Armed Conflict Location and Event Data Project, 89 décès liés au conflit ont été enregistrés entre décembre 2024 et janvier 2025 au Bénin, contre 17 sur la même période entre 2023 et 2024. On peut notamment citer un attentat utilisant des engins explosifs improvisés, commis le 8 décembre à Tanguiéta et dans le département d'Atacora, dans la région du Parc national de la Pendjari, qui aurait tué trois soldats. Un attentat ultérieur commis par le JNIM contre une base militaire située au tripoint Bénin-Burkina Faso-Niger, non loin de Banikoara, le 8 janvier, a fait de nombreuses victimes dans les rangs des forces de sécurité. Une contre-offensive des forces de sécurité organisée en réponse à l'attentat du 8 janvier aurait tué 40 membres de groupes extrémistes. En réaction à cette série d'attentats, le Bénin a fait part de ses inquiétudes quant à la suspension de la coopération en matière de sécurité avec les pays voisins, le Burkina Faso et le Niger, qui nuit à la lutte antiterroriste.

24. Le 21 janvier, le Ministre de la défense du Niger a annoncé la création d'une force conjointe des pays de l'Alliance des États du Sahel forte de 5 000 hommes, l'objectif étant de lutter contre le terrorisme dans les trois pays, déclarés zone d'opérations commune. Dans la région du bassin du lac Tchad, le 5 décembre, la Force multinationale mixte a arrêté 174 membres présumés du groupe Lakurawa à la frontière entre le Nigéria et le Niger. Malgré les succès obtenus par la Force multinationale mixte, les autorités tchadiennes se sont inquiétées du manque de solidarité affiché par les autres pays, après un attentat ayant entraîné la mort d'au moins 40 soldats tchadiens à l'ouest du pays.

25. L'échange de renseignements, la formation et les opérations cinétiques et non cinétiques conjointes envisagées dans le cadre de l'Initiative d'Accra ont été affectés par le manque de cohésion régionale, le départ du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO et la réduction des activités du secrétariat exécutif de l'Initiative pendant la période électorale au Ghana. Toutefois, la restructuration du secrétariat exécutif est en cours, notamment par le transfert de son quartier général d'Accra à Tamale. Entre-temps, le Sénégal et le Mali ont lancé des patrouilles transfrontalières conjointes afin de renforcer la sécurité le long de leur frontière commune. De même, le 18 février, le Ministre de la défense de la Côte d'Ivoire s'est dit prêt à renforcer la coopération militaire avec le Burkina Faso et à mettre en place des patrouilles conjointes tout en relançant les mécanismes bilatéraux de démarcation de la frontière

entre les deux pays. Les autorités du Burkina Faso n'avaient pas encore donné leur réponse au moment de l'établissement du présent rapport.

26. Les services de police d'Afrique de l'Ouest ont procédé à plusieurs saisies de drogues. Le 2 décembre par exemple, les autorités portugaises et la police judiciaire de Cabo Verde ont intercepté un navire de pêche transportant plus de 1,6 tonne de cocaïne dans la partie occidentale de Cabo Verde. Les six membres de l'équipage ont été arrêtés par les autorités de Cabo Verde et des enquêtes sur le réseau organisant le trafic sont en cours. En Guinée-Bissau, le 5 janvier, cinq trafiquants de drogue de différentes nationalités ont été reconnus coupables et condamnés à 17 ans de prison pour détention de 2,6 tonnes de cocaïne saisies le 7 septembre 2024. Par ailleurs, l'Ambassadeur de la Sierra Leone en Guinée a été rappelé après que les autorités guinéennes ont saisi, le 16 janvier, un véhicule appartenant à l'ambassade de la Sierra Leone qui aurait transporté des substances suspectes.

27. Le golfe de Guinée est resté relativement calme : l'Organisation maritime internationale a signalé un cas de vol à main armée et n'a enregistré aucun cas de piraterie.

### C. Contexte socioéconomique

28. La croissance économique en Afrique de l'Ouest devrait s'améliorer légèrement, passant d'une moyenne de 3,6 % de croissance du produit intérieur brut en 2024 à 4,1 % en 2025, selon le rapport World Economic Situation and Prospects 2025 (Situation et perspectives de l'économie mondiale) publié le 9 janvier. Le Ghana et le Nigéria se remettent partiellement d'un ralentissement de leur croissance, mais ont enregistré des taux de croissance comparativement faibles, de 3,5 % et 4,2 % respectivement. Le Burkina Faso et le Mali se situent également aux alentours des 4 %, mais l'économie du Niger devrait croître d'environ 8 %, grâce aux exportations de pétrole. Dans l'ensemble, les industries extractives demeurent un moteur important de la croissance. On peut notamment citer le début de l'exploitation commerciale du pétrole et du gaz en Mauritanie et au Sénégal, les préparatifs pour l'exploitation du gisement de fer du Simandou en Guinée, et l'intensification des activités minières en Sierra Leone et dans d'autres pays. Au Mali, les désaccords entre les autorités de transition et les entreprises internationales se sont aggravés depuis l'adoption d'un nouveau code minier en 2023, et ont entraîné la saisie de trois tonnes d'or par les autorités de transition sur le site exploité par la société Barrick Gold et à la détention provisoire de ses dirigeants.

29. Malgré la décision du Burkina Faso, du Mali et du Niger de se retirer de la CEDEAO, la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux entre ces trois pays et l'organisation régionale se poursuit. Toutefois, des risques importants de perturbations économiques subsistent, les modalités définitives du retrait n'ayant pas encore été arrêtées. Des questions essentielles telles que le tarif extérieur commun, les banques, les transports, les assurances, la transhumance du bétail et l'interconnectivité électrique dans la région doivent encore être abordées. En outre, le sort des projets conjoints (dont beaucoup sont financés par des partenaires extérieurs) et des passifs financiers détenus par les trois pays, y compris ceux détenus par la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO, reste incertain. Séparément et en dehors du cadre de la CEDEAO, les ministres des finances du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont tenu une réunion de l'Alliance des États du Sahel le 16 janvier pour discuter de la création d'une banque d'investissement et de développement commune, dans le contexte de débats antérieurs sur la création d'une monnaie commune.



30. Au cours de la période à l'examen, l'inflation a diminué au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, mais son taux s'est maintenu à un niveau à deux chiffres au Ghana, au Nigéria et en Sierra Leone. Des accords de migration circulaire, notamment entre l'Espagne et certains pays de la région, ont commencé à être appliqués, offrant des possibilités d'emploi temporaire principalement dans le secteur agricole espagnol. Par ailleurs, l'augmentation des niveaux d'endettement – le déficit des finances publiques du Sénégal atteignant 11,6 % du PIB en 2024, selon la loi de finances rectificative de 2024 – met en évidence les risques macroéconomiques. Ces difficultés, aggravées par la persistance des conflits et de l'instabilité, continuent de freiner les perspectives économiques, d'entraver la création d'emplois et d'affaiblir la confiance des investisseurs.

## D. Situation humanitaire

31. Les crises multidimensionnelles et interdépendantes qui sévissent en Afrique de l'Ouest et au Sahel ont contribué à la précarité persistante de la situation humanitaire. Dans toute la région, la protection des personnes et des populations vulnérables demeure une préoccupation urgente, dans la mesure où la violence exacerbe l'instabilité et met en péril la vie et les moyens de subsistance des civils. Les enfants et les jeunes sont particulièrement exposés au risque de recrutement forcé, notamment par des groupes armés, et la violence fondée sur le genre est très répandue, et a de lourdes répercussions sur la santé physique et mentale des personnes rescapées.

32. Selon le Cadre harmonisé, près de 32,4 millions de personnes dans l'ensemble de la région devraient connaître l'insécurité alimentaire entre septembre et décembre 2024 (soit une augmentation par rapport aux 29,7 millions de personnes se trouvant dans la même situation à la même période en 2023), principalement en raison de l'insécurité, des problèmes économiques et des chocs climatiques. Il est possible que ces chiffres sous-estiment l'ampleur de l'insécurité alimentaire dans la région, les données du Cadre harmonisé n'étant pas disponibles pour trois pays (Burkina Faso, Ghana et Libéria).

33. Par ailleurs, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), il y avait au 31 décembre plus de 6,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria, nombre similaire à celui de la période précédente. De plus, ces pays ont accueilli environ 726 000 réfugiés et demandeurs d'asile (contre 690 000 au cours de la période précédente), auxquels viennent s'ajouter environ 155 000 personnes en Mauritanie (soit 5 000 de plus) et environ 181 500 au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo (soit 15 500 de plus).

34. En raison de l'insécurité qui sévit au Burkina Faso, au Mali et au Niger, plus de 8 200 écoles sont restées fermées, soit un nombre proche de celui enregistré à la période précédente. Garantir l'accès aux services de base, en particulier pour les plus vulnérables, reste une priorité, alors que près de 500 centres de santé demeurent fermés dans nombre de zones où règne l'insécurité.

35. Les chocs climatiques, notamment les inondations, ont continué à perturber l'agriculture, à endommager les infrastructures et à menacer les moyens de subsistance. La montée des eaux, en particulier celles du bassin du lac Tchad et du fleuve Niger, a causé des dégâts importants, notamment dans la région de Diffa au Niger et dans la région de Gao au Mali.

36. Assurer l'accès humanitaire est resté un problème majeur dans certaines parties de la région, notamment en raison de l'insécurité et des restrictions imposées aux travailleurs humanitaires. Au 12 février, on avait reçu 49 % (1,58 milliard de dollars environ) des 3,2 milliards de dollars nécessaires au financement des plans de réponse

humanitaire visant à aider 15 millions de personnes au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria.

## E. Droits humains

37. Au cours de la période considérée, des progrès ont été accomplis dans la lutte contre l'impunité. Lors de son sommet du 15 décembre, la Conférence de la CEDEAO a approuvé la création d'un tribunal spécial chargé de poursuivre les violations flagrantes des droits humains commises en Gambie pendant le mandat de l'ancien Président, Yahya Jammeh. Le 19 décembre, l'Assemblée nationale de la Gambie a approuvé la liste des membres de la Commission des réparations chargée de définir les modalités, de choisir les bénéficiaires et de verser aux victimes les sommes liées à la réparation. La Gambie s'est soumise au quatrième cycle de l'Examen périodique universel en janvier 2025 ; à cette occasion, elle a indiqué qu'elle soutenait de nombreuses recommandations formulées par la Commission vérité, réconciliation et réparations. Au Libéria, depuis la nomination, le 1<sup>er</sup> novembre, de Jallah Barbu en tant que Directeur exécutif du tribunal chargé de statuer sur les crimes de guerre et les crimes et délits économiques, des bureaux ont été mis en place et du personnel d'encadrement a été recruté. Toutefois, le manque de ressources a retardé l'adoption du cadre juridique du tribunal.

38. Dans le même temps, la région a continué de se heurter à de graves difficultés en matière de droits humains, telles que des restrictions persistantes de l'espace civique, des rapports faisant état de disparitions forcées et des assassinats lors de manifestations. Dans des pays comme le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Mali et le Niger, des médias sont restés fermés ou à l'arrêt, et des journalistes et militants ont été détenus ou poursuivis pour des raisons prétendument politiques.

39. En Guinée, Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah, deux militants de la société civile, sont portés disparus depuis le 9 juillet 2024, et on ignore toujours où ils se trouvent. De même, Habib Marouane Camara, un journaliste d'investigation, a été arrêté le 3 décembre par des hommes portant des uniformes de gendarmes et n'a pas accès aux membres de sa famille ou à un appui juridique. Le 20 février, Abdoul Sacko, leader du Forum des forces sociales (une organisation de la société civile) et membre des Forces vives de Guinée a été enlevé, malmené, puis abandonné dans une zone isolée. Cette affaire et d'autres faits similaires ont suscité de multiples manifestations d'indignation. En Mauritanie, Ahmed Samba Abdelahhi, un militant antiesclavagiste, a été arrêté le 22 janvier après avoir critiqué, dans des messages publiés sur les médias sociaux, la marginalisation des descendants d'esclaves et la discrimination dont ils font l'objet lors du recrutement dans la fonction publique.

40. Au Mali, le 28 décembre à Bamako, le Président du parti d'opposition Nouvelle vision pour le Mali, Ibrahim Nabi Togola, aurait été enlevé par deux hommes armés en civil qui se sont présentés comme des gendarmes. Il a ensuite été libéré le 10 février. Le 30 décembre, Issa Kaou N'Djim, un militant de l'opposition malienne, a été condamné à purger deux ans de prison, dont un avec sursis, et à payer une amende après avoir été reconnu coupable par un tribunal de Bamako d'une « offense commise publiquement envers un chef d'État étranger » et « d'injures commises par le biais d'un système d'information » à la suite de commentaires formulés pendant une émission télévisée. Le 2 janvier 2025, Seydina Touré, un membre du parti d'opposition Alternative pour le Mali, a été arrêté par le Pôle national de lutte contre la cybercriminalité pour « atteinte au crédit de l'État », « incitation aux troubles à l'ordre public » et « injures » « par le biais d'un système d'information ». Le 5 février, Daouda Magassa, une proche collaboratrice de Mahmoud Dicko, un chef religieux influent en exil, aurait été enlevée par des personnes non identifiées ; elle a été libérée le 11 mars.

## **F. Questions de genre et questions liées à la jeunesse**

41. Malgré l'élection, pour la première fois, d'une femme à la vice-présidence lors des élections tenues le 7 décembre au Ghana, peu de progrès ont été réalisés en ce qui concerne la participation des femmes à la vie politique. En dépit de la promulgation de la loi sur l'action positive (égalité des genres) en septembre 2024, les femmes sont toujours aussi peu représentées : 14,5 % de femmes au nouveau Parlement ghanéen et 16 % dans le cabinet du nouveau Président, M. Mahama. Au Sénégal, la loi sur la parité a été respectée lors des élections législatives du 17 novembre, mais seules 2 des 14 commissions créées à la nouvelle Assemblée début décembre appliquent le principe de parité, et 3 seulement sont dirigées par des femmes. Les groupes de la société civile au Ghana, en Guinée et au Libéria continuent de réclamer une plus grande participation des femmes au leadership, à la résolution des crises et à la gouvernance. En Guinée, aucun progrès n'a été réalisé en vue de la promulgation de la loi sur la parité adoptée en 2019.

42. La vulnérabilité des femmes et des filles a continué de croître, en particulier dans les pays touchés par des conflits tels que le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigéria, de même que les risques liés à la violence fondée sur le genre, à la traite des personnes et au déplacement.

43. Signe d'une prise en compte accrue du rôle vital des jeunes dans la consolidation de la paix, le Ghana a créé un Ministère chargé de travailler sur le développement et l'autonomisation de la jeunesse.

## **III. Activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel**

### **A. Bons offices et missions spéciales du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel**

44. Au cours de la période à l'examen, le Représentant spécial a rencontré de nombreux dirigeants et autres acteurs politiques de la région dans le cadre des efforts déployés afin de contribuer à la formation d'un consensus et de promouvoir le dialogue, l'objectif étant de préserver les acquis de l'intégration régionale et de la collaboration aux fins de la résolution des problèmes communs en matière de paix et de sécurité. Il a invité les partenaires internationaux à soutenir les besoins socioéconomiques, humanitaires et sécuritaires de la région, tout en encourageant un dialogue politique sans exclusive dans les pays.

45. Dans le cadre du partenariat durable noué entre l'UNOWAS et la CEDEAO, le Représentant spécial a participé à la cinquante-troisième session ordinaire du Conseil de médiation et de sécurité de la CEDEAO et à la soixante-sixième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, qui se sont tenues à Abuja les 10 et 15 décembre respectivement. À ces occasions, il a abordé avec les dirigeants l'importance de la poursuite du dialogue avant l'expiration du délai prévu pour le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Il a continué à souligner qu'il importait d'instaurer la confiance par des activités de médiation et de facilitation, telles que celles menées par Abdoulaye Bathily, l'envoyé spécial nommé par le Président du Sénégal, afin d'atténuer les répercussions socioéconomiques, politiques et sécuritaires du retrait officiel des États du Sahel central de la CEDEAO.

46. Par ailleurs, alors qu'il accompagnait la Vice-Secrétaire générale lors de sa visite au Nigéria les 9 et 10 janvier, le Représentant spécial a participé à des consultations avec les autorités nationales afin de promouvoir la solidarité régionale

et de favoriser le dialogue entre la CEDEAO, ses États membres et les trois pays du Sahel central. Il s'est ensuite rendu en Mauritanie le 19 février, où il a abordé des questions régionales avec le Président, M. El Ghazouani.

47. Du 20 au 28 février, le Représentant spécial s'est rendu au Mali et a discuté avec les autorités de la voie à suivre pour ce qui est de la transition et du dialogue avec la CEDEAO.

48. Le Représentant spécial s'est employé à soutenir des élections pacifiques au Ghana grâce à ses bons offices et au partenariat de l'UNOWAS avec le Conseil national pour la paix. Comme suite à ses visites précédentes organisées pendant les opérations électorales, il est revenu pour les élections du 7 décembre et a assisté à l'investiture de M. Mahama le 7 janvier. Il s'est ensuite efforcé de nouer des contacts avec la nouvelle administration dans le cadre des activités régionales visant à favoriser le dialogue entre le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la CEDEAO. Dans le cadre de la promotion du dialogue, la Représentante spéciale adjointe a participé à la mission de haut niveau organisée par la CEDEAO en Guinée-Bissau du 23 au 28 février, et plaidé en faveur d'un plan d'action qui fasse consensus pour les élections de 2025.

49. Poursuivant sa collaboration avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) afin de sensibiliser aux conséquences humanitaires du terrorisme sur les populations du bassin du lac Tchad, le Représentant spécial s'est rendu dans le nord du Nigéria du 28 au 31 janvier avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Abdou Abarry. Pendant leur séjour, les représentants spéciaux se sont également rendus à Bama, où ils ont évalué les progrès accomplis en matière de stabilisation et de retour des personnes déplacées, et affirmé la nécessité d'une aide humanitaire plus soutenue, d'un appui accru aux initiatives de sécurité régionale et d'une orientation à long terme favorable au développement. Au cours de leur visite, les représentants spéciaux se sont entretenus avec les partenaires et les autorités locales, et ont plaidé en faveur d'un soutien continu aux efforts de sécurité régionaux et demandé l'envoi d'une aide humanitaire immédiate.

## **B. Commission mixte Cameroun-Nigéria**

50. La Commission mixte Cameroun-Nigéria a fait avancer la procédure de démarcation de la frontière en accord avec le plan approuvé lors de sa sixième session extraordinaire en juin 2024. Le Comité directeur du projet de la Commission s'est réuni à Lagos du 16 au 21 décembre à Lagos et a décidé des préparatifs relatifs au dernier lot de construction des piliers. Le 14 décembre, à Abuja, le Représentant spécial, en tant que Président de la Commission, a évoqué avec le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, les modalités potentielles d'une coopération renforcée entre la Commission mixte Cameroun-Nigéria et l'Union africaine alors que la procédure de démarcation de frontière touche à sa fin. Cette coopération comprendrait l'échange de bonnes pratiques en matière de gestion des frontières. Le Représentant spécial s'est entretenu avec les coordonnateurs résidents au Cameroun et au Nigéria afin de souligner l'importance de la coordination des efforts visant à mobiliser des ressources pour des projets de développement qui renforcent la confiance et profitent aux populations touchées par la procédure de démarcation de la frontière. Le 30 janvier, en marge du cinquième Forum des gouverneurs pour la coopération régionale sur la stabilisation, la consolidation de la paix et le développement durable du bassin du lac Tchad à Maiduguri, le Représentant spécial a coorganisé une manifestation parallèle sur les enseignements tirés de la procédure de démarcation entre le Cameroun et le Nigéria pour ce qui concerne la paix, le développement et la coopération régionale. On

comptait parmi les participants des représentants de la Commission nationale du tracé des frontières du Nigéria, de l'Allemagne, de l'Égypte, de la France, de la Norvège, des Pays-Bas (Royaume des), du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union européenne, et d'entités des Nations Unies, notamment l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ainsi que les coordonnateurs résidents au Cameroun et au Nigéria. Les partenaires internationaux ont reçu l'étude d'évaluation des besoins pour la phase suivant l'achèvement de la procédure de démarcation et ont discuté des besoins en matière de mobilisation des ressources.

### **C. Renforcement des partenariats régionaux et sous-régionaux de lutte contre les menaces transfrontières et transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel**

51. L'UNOWAS a poursuivi sa collaboration avec les partenaires régionaux, dans différents domaines. Dans le cadre d'une mission visant à apporter un appui à la Coordinatrice résidente au Burkina Faso dans le contexte de la procédure de transition, le Bureau a dialogué avec des acteurs nationaux et internationaux sur la réforme du secteur de la sécurité en cours dans le pays afin de mieux équilibrer les droits humains, le développement et les programmes politiques.

52. Du 4 au 24 décembre 2024, l'ONUDC, par l'intermédiaire de son Programme mondial sur les armes à feu, a facilité des opérations menées par les services chargés de l'application de la loi, axées sur la prévention du trafic illicite d'armes à feu et ciblant les points de passage frontaliers au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée, au Mali, en Mauritanie et au Tchad (opération KAFO IV). Cette opération a permis de saisir des armes à feu, des milliers de munitions, des explosifs et des produits chimiques à double usage, ainsi que des stupéfiants, des médicaments contrefaits, des équipements médicaux et des médicaments de contrebande, des véhicules volés et de l'argent liquide. Plusieurs affaires étaient liées au trafic d'armes à feu, y compris en relation avec des organisations terroristes, et les enquêtes sur ce trafic se poursuivent.

53. Les 26 et 27 février, l'UNOWAS et le BRENUAC ont organisé à Dakar un atelier sur le renforcement des mécanismes permettant de régler les conflits liés à la coexistence pacifique entre agriculteurs et éleveurs et à la gestion de la transhumance. Étaient présents plus de 30 participants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, dont des représentants d'organisations de la société civile, de la CEDEAO, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), ainsi que des Nations Unies et des partenaires techniques et financiers, qui ont plaidé en faveur d'une harmonisation des approches adoptées par la CEDEAO et la CEEAC et adopté un plan de travail pour la communauté de pratique sur les dynamiques agriculteurs-éleveurs en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

#### **1. Échanges au sujet du bassin du lac Tchad**

54. Au cours de sa visite dans le nord du Nigéria, le Représentant spécial a participé, avec son homologue du BRENUAC, au cinquième Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad à Maiduguri. Il a renouvelé ses appels en faveur du maintien des résultats positifs de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, par exemple en ce qui concerne la réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés, l'élaboration de plans d'action axés sur la collectivité et la participation accrue des

organisations de la société civile. Pendant le Forum, la Commission du bassin du lac Tchad a présenté la politique de réconciliation et de réintégration à l'échelle locale ainsi que le rapport portant sur l'étude régionale menée sur la justice transitionnelle dans la région du lac Tchad, qui servira de base à des activités cohérentes, bien coordonnées et complémentaires dans la région. Par ailleurs, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Suède ont annoncé la mise en place de deux nouveaux mécanismes de financement, le Fonds spécial de mise en œuvre multipartenaire (Special Multi-Partner Delivery Fund, SMDF), et la Facilité de financement Nexus (Nexus Funding Facility, NFF), pour soutenir l'application de la Stratégie régionale révisée.

55. Le 12 février, la Représentante spéciale adjointe de l'UNOWAS et le Représentant spécial pour l'Afrique centrale ont participé à la sixième réunion du comité directeur de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, lors de laquelle la version révisée de la Stratégie a été adoptée, avant d'être approuvée par le Conseil des ministres de la Commission du bassin du lac Tchad le 27 février à Niamey. Par la suite, le Conseil des ministres a demandé au Secrétaire exécutif de la Commission du bassin du lac Tchad d'ajuster les plans d'action territoriaux.

## **2. Stratégie relative à la sécurité des frontières dans l'Union du fleuve Mano**

56. Au cours de la période à l'examen, l'UNOWAS a poursuivi sa collaboration avec le secrétariat de l'Union du fleuve Mano dans le cadre des élections à venir en Côte d'Ivoire et de la promotion d'une transition inclusive en Guinée. L'UNOWAS et l'ONUSD s'emploient actuellement à élaborer un projet en collaboration avec le secrétariat de l'Union du fleuve Mano pour revitaliser et renforcer les unités mixtes chargées de la sécurité et des mesures de confiance aux frontières mises en place par l'Union du fleuve Mano.

## **3. Piraterie et vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée**

57. En partenariat avec le BRENAC et l'ONUSD, l'UNOWAS a facilité un atelier technique à Abuja le 17 décembre afin de conclure le processus d'examen technique de l'Architecture de Yaoundé pour la sûreté et la sécurité maritime et du Code de conduite connexe. Étaient entre autres représentés : la CEDEAO et la CEEAC, le Centre interrégional de coordination pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale de sécurité et de sûreté maritimes en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, et d'autres partenaires ; les parties prenantes ont formulé un certain nombre de recommandations, portant notamment sur l'instauration d'un cadre institutionnel et d'un cadre de communication des informations plus solides au niveau des chefs d'État. L'étape suivante consistera à faire valider les recommandations par les parties prenantes nationales et régionales.

## **4. Mesures visant à atténuer les effets des changements climatiques sur la paix et la sécurité**

58. Les effets prolongés des inondations dans de vastes zones de la région et l'exploitation constante par les groupes armés de couloirs de migration sur lesquels les changements climatiques ont de plus en plus de répercussions, montrent qu'il est urgent de résoudre les problèmes interconnectés que créent les changements climatiques, les déplacements et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Au cours de la période considérée, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a utilisé ses bons offices pour organiser des échanges portant sur les réponses nationales et régionales aux répercussions des changements climatiques sur la paix et la sécurité, et y contribuer.

59. Dans le cadre d'un projet conjoint mené par l'UNOWAS et l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, un atelier



portant sur les approches adoptées à l'échelle nationale pour répondre aux risques sécuritaires et à l'extrémisme violent liés aux changements climatiques s'est tenu à Nouakchott les 3 et 4 décembre. Réunissant des représentants du Gouvernement, notamment du Ministère du pastoralisme de la Mauritanie ainsi que des forces de sécurité, des organisations de jeunes et de femmes, ainsi que des chercheurs et des partenaires internationaux, cette manifestation a permis de valider une méthodologie d'évaluation des risques qui tient compte des perspectives interdépendantes sur le genre, la sécurité climatique et l'extrémisme violent. En tant que membre du Comité directeur du programme de sécurité climatique au Sahel du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNOWAS a participé à un atelier régional organisé au Sénégal du 11 au 13 décembre qui visait à harmoniser le recueil et l'analyse de données en tant que solutions facilitant l'intégration de la sécurité climatique aux systèmes d'alerte précoce.

60. Du 12 au 16 décembre, des conseillers pour la sécurité climatique de l'UNOWAS et du BRENAC ont accompagné les membres du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité du Conseil de sécurité lors d'une visite sur le terrain au Nigéria. La mission conjointe a évalué les défis auxquels sont confrontés les gouvernements et les populations dans la région du bassin du lac Tchad et souligné qu'il fallait d'urgence traiter les changements climatiques comme un facteur de violence intercommunautaire, du recrutement par des groupes terroristes et de l'augmentation de la vulnérabilité des femmes, des jeunes et des enfants.

#### **D. Mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel**

61. Le 4 février, le comité directeur de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel s'est réuni à Dakar pour examiner l'évolution de la situation dans la région et faire progresser l'élaboration de dix programmes phares intégrés dans quatre domaines clés (systèmes alimentaires ; transformation de l'éducation ; emploi des jeunes ; transition énergétique et énergies renouvelables). À cette occasion, le Représentant spécial a exhorté le système des Nations Unies à utiliser la plateforme de la stratégie comme un espace d'innovation permettant de soutenir des cadres de collaboration qui renforcent la stabilité régionale et le développement durable, notamment par des initiatives transfrontalières préservant les acquis de l'intégration régionale pour les populations.

62. Afin de réduire les conflits liés à la pénurie d'eau au Sahel, l'UNOWAS a continué à participer aux activités de l'équipe spéciale pour l'eau, qui réunit diverses agences dont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme alimentaire mondial, le PNUD, le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, la FAO, le HCR, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'OIM. En janvier, l'équipe spéciale a élaboré un plan d'action visant à approfondir la recherche sur l'accès aux aquifères, à promouvoir le transfert de technologie et à accroître l'utilisation de l'énergie solaire pour accéder aux eaux souterraines, tout en renforçant la diplomatie de l'eau et le plaidoyer en lien avec le massif du Fouta Djallon et en améliorant la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau.

## **E. Promotion de la bonne gouvernance, respect de l'état de droit, droits de la personne et transversalisation des questions de genre**

63. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a renforcé son partenariat avec l'Association des barreaux de l'Afrique de l'Ouest, qui constitue un espace essentiel pour la défense de l'état de droit et des questions liées aux droits humains. Après la conférence annuelle de l'Association en juin 2024, le Bureau a appuyé la première réunion du Comité exécutif de l'Association, organisée à Dakar du 3 au 5 février, lors de laquelle celle-ci a adopté un plan d'action intérimaire et harmonisé les versions anglaise et française de ses statuts. Dans le cadre de dialogue régulier, nommé « arbre à palabre », en collaboration avec la Commission de la CEDEAO et le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, l'UNOWAS a organisé le 20 mars une réunion sur le lien entre la corruption et l'instabilité. À cette occasion, des exposés ont été présentés par le réseau régional des instances nationales de lutte contre la corruption.

64. Dans le cadre des efforts déployés pour faire avancer le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, l'UNOWAS a organisé une manifestation hybride le 9 décembre à Dakar pour célébrer le neuvième anniversaire de l'adoption de la résolution [2250 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. Plus de 100 participants représentant des organisations de jeunes et des entités des Nations Unies ont assisté à cet événement, qui a permis de passer en revue les progrès réalisés dans l'exécution du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, en tenant compte des points de vue des jeunes quant à l'insécurité et aux transitions politiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel. L'UNOWAS a aussi participé à un forum portant sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, qui était organisé par l'Académie Folke Bernadotte et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix du 2 au 5 décembre en Suède, et qui a permis de mettre en commun les meilleures pratiques enregistrées en Afrique de l'Ouest et de faciliter les échanges sur les liens entre le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité. Les principales recommandations portaient sur l'élaboration de stratégies en lien avec le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité à l'échelle des missions, tout en tirant parti de la participation de la société civile et en renforçant les capacités des jeunes.

65. Dans ce contexte, l'UNOWAS a aidé la CEDEAO à préparer un forum régional sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité (qui devrait avoir lieu au deuxième trimestre 2025), dans le prolongement d'un forum national de la jeunesse coorganisé par la CEDEAO et l'UNOWAS au Sénégal, les 26 et 27 novembre à Dakar.

## **IV. Observations et recommandations**

66. L'évolution des défis posés à la sécurité régionale, à l'intégration et à l'unité de l'Afrique de l'Ouest met en avant l'urgente nécessité, pour les dirigeants et les parties prenantes de la région, de poursuivre leurs efforts visant à préserver et développer les acquis de décennies de coopération, y compris dans le cadre de la CEDEAO et d'autres mécanismes sous-régionaux. Je salue les efforts déployés par la CEDEAO et les dirigeants nationaux de la région pour favoriser le dialogue et rechercher des occasions de renforcer la confiance et la collaboration et d'envisager de nouveaux modèles de coopération dans l'intérêt de leurs peuples.

67. La coopération régionale en matière de sécurité est une priorité absolue dans un environnement instable marqué par des attaques à grande échelle menées par des groupes terroristes et d'autres groupes armés non étatiques. Outre les activités menées pour résoudre les problèmes de sécurité dans le Sahel, il faut aussi s'attaquer à la

menace que représente une expansion de l'insécurité vers le sud, alors que les groupes militants seraient en train de créer des réseaux financiers et logistiques s'étendant jusqu'au golfe de Guinée. À cette fin, la coopération régionale doit lutter à la fois contre l'extrémisme violent et la propagation connexe de la criminalité transnationale organisée. L'élaboration de nouveaux mécanismes relève de la compétence des États Membres de l'Afrique de l'Ouest, mais je demande instamment que l'on continue à soutenir la Force multinationale mixte opérant dans le bassin du lac Tchad ainsi que l'Initiative d'Accra et la Force en attente de la CEDEAO, qui sont des éléments essentiels de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée dans la région.

68. J'encourage les pays de la région à adopter des approches holistiques de la lutte contre le terrorisme qui intègrent de manière cohérente les droits humains, la justice, la réconciliation et le développement socioéconomique, et j'appelle les partenaires à soutenir ces efforts.

69. Pour remédier aux vulnérabilités repérées de longue date dans la région, je demande un soutien accru à l'application de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram. Il est tout aussi impératif de faire respecter la résolution [2601 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité sur la protection de l'éducation dans les conflits, le nombre d'écoles qui seraient fermées en raison de l'insécurité ne cessant d'augmenter, ce qui prive un plus grand nombre d'enfants de leur droit fondamental à l'éducation, accroît leur vulnérabilité face au risque de radicalisation et compromet les progrès socioéconomiques qui ne peuvent être maintenus que grâce à l'accès à l'éducation.

70. J'encourage les activités visant à instaurer la confiance dans les pays de la région et entre eux, ainsi qu'à rétablir et à renforcer les contrats sociaux. La prestation efficace de services et les possibilités réelles pour les citoyens de participer à la prise de décision sont au cœur des contrats sociaux et doivent être plus solidement soutenues. En renforçant les institutions et en instaurant la confiance dans des opérations électorales et autres processus de gouvernance impartiaux et équitables, les autorités nationales peuvent créer des environnements propices à une croissance économique équitable et à la création d'emplois. Inspiré par les élections participatives tenues au Sénégal et au Ghana, j'exhorte les gouvernements à profiter de l'élan donné par leurs larges majorités législatives pour mener à bien des réformes répondant aux besoins des populations (en particulier des jeunes) et susceptibles de servir de modèles à d'autres pays.

71. Je conjure les partenaires internationaux, y compris les institutions financières internationales, de soutenir les réformes qui aident les populations et leurs gouvernements à faire face aux menaces pressantes en matière de sécurité tout en établissant des cadres pour un développement équitable et durable. Il s'agit notamment de soutenir la gestion budgétaire, y compris celle de la dette publique grâce à des échanges de créances et d'autres instruments susceptibles de favoriser le développement.

72. Je réitère mon appel en faveur d'un dialogue continu, ouvert à tous et digne de ce nom au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Niger, qui favorise un consensus sur les processus et les délais nécessaires à un retour complet et rapide à l'ordre constitutionnel et à la consolidation de la démocratie, de l'état de droit et de la stabilité.

73. J'encourage les parties prenantes nationales en Côte d'Ivoire à intensifier les efforts qu'elles déploient afin de dégager un consensus pour les prochaines élections, l'objectif étant de renforcer la gouvernance démocratique et la participation aux gains socioéconomiques du pays. De même, j'appelle les parties prenantes en Guinée-Bissau à tenir compte des recommandations formulées par la Conférence des chefs

d'État et de gouvernement tendant à donner la priorité au dialogue afin de parvenir à un accord sur le calendrier et les modalités des élections législatives et présidentielles, et à jeter les bases de réformes qui favorisent la stabilité, la gouvernance participative et l'état de droit en tant que conditions préalables au développement durable.

74. De même, je suis inspiré par les initiatives de dialogue national lancées en Sierra Leone et j'appelle les parties prenantes et les partenaires nationaux à rester saisis de l'application intégrale de l'Accord d'unité nationale tout en poursuivant les réformes clés en matière de gouvernance et d'élections. Je me félicite également de l'étape importante franchie dans le processus de réforme constitutionnelle de la Gambie. Je demande aux députés et aux parties prenantes nationales de mener le processus à son terme, en tenant compte des aspirations du peuple gambien.

75. Je reste profondément préoccupé par les restrictions limitant l'espace politique civique, et par les informations faisant état de violations des droits humains, en particulier les allégations d'enlèvements et de disparitions forcées. L'état de droit et le respect des droits humains sont des composantes essentielles de la confiance des citoyens dans les institutions publiques. Je salue l'approbation par la CEDEAO de la création d'un tribunal spécial pour la Gambie, qui constitue une étape importante dans la lutte contre l'impunité, et j'appelle le Libéria à accélérer la mise en place du tribunal chargé de statuer sur les crimes de guerre et les crimes et délits économiques, élément essentiel du principe de responsabilité. J'invite les partenaires internationaux à continuer d'appuyer les processus de justice transitionnelle dans la région.

76. J'applaudis l'élection de la première femme Vice-Présidente au Ghana, mais je déplore la persistance du faible niveau de participation des femmes à la prise de décisions politiques dans l'ensemble de la région, y compris dans les processus de dialogue et de paix, alors que des données empiriques montrent que la participation des femmes permet d'obtenir des résultats de meilleure qualité et plus durables. Je demande une nouvelle fois que les plans d'action nationaux pour l'avancement des femmes soient effectivement appliqués dans l'ensemble de la région, de même que la législation sur la parité des genres.

77. Je me félicite des progrès constants accomplis par la Commission mixte Cameroun-Nigéria et j'encourage les parties concernées à respecter leurs engagements afin de régler les points de désaccord restants, ce qui permettra à la Commission d'achever son mandat.

78. L'Organisation des Nations Unies reste déterminée à promouvoir la paix et la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Je tiens à exprimer ma gratitude à la CEDEAO, à l'Union africaine et à tous les partenaires régionaux pour la coopération dont ils continuent de faire preuve à l'égard de l'UNOWAS. Je tiens également à remercier le Représentant spécial, le personnel de l'UNOWAS et celui de la Commission mixte Cameroun-Nigéria, qui continuent de s'employer à promouvoir la paix et la sécurité dans la région.

---